



Syndicat des Enseignants-UNSA
Section de Seine Maritime
77 quai Cavelier de la Salle
76100 ROUEN
Tél : 02 35 73 16 75
Fax : 02 35 03 92 26
Mail : 76@se-unsas.org
Site : www.sections.se-unsas.org/76

Déclaration préalable du SE-UNSA 76 à la CAPD du 4 juin 2012

Monsieur le Directeur Académique,

En premier lieu, les délégués du personnel du SE-UNSA 76 tiennent à remercier chaleureusement les personnels de la DIP et plus particulièrement le bureau du mouvement pour l'écoute et la qualité du travail effectué pendant les opérations de cette première phase.

Le bilan de celle-ci est très mitigé. Beaucoup de collègues restent sans affectation alors que le nombre de postes restant vacants est conséquent.

En ce qui concerne le fonctionnement du logiciel, notre secrétaire général avait fait la demande auprès de l'ex-ministre pour obtenir l'algorithme exact permettant les affectations (notamment en ce qui concerne les vœux géographiques). À ce jour et à notre connaissance aucune explication fiable ne lui a été fournie par l'administration centrale.

Un nouveau ministre est en charge de l'éducation depuis quelques semaines. Le SE-UNSA forme le vœu qu'une nouvelle orientation soit donnée à la politique éducative de notre pays basée sur la confiance réciproque entre toutes les parties.

Le chantier qui nous attend tient plus de la refondation que de la reconstruction tant les dégâts infligés par une vision ultra-libérale de notre système ont été nombreux pendant ces cinq dernières années.

Le SE-UNSA participera, en restant très exigeant pour le changement, à ce chantier.

Les annonces faites par le nouveau Ministre sur les évaluations interrogent nombre de nos collègues.

« Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale a décidé que les résultats de ces évaluations ne seront pas transmis à l'administration centrale cette année. Elles feront donc l'objet d'une exploitation dans les écoles pour mettre en œuvre les aides et accompagnements à prévoir pour les élèves en difficultés. Elles serviront aussi de support aux échanges avec les familles. Les inspecteurs de l'Éducation nationale coordonneront le suivi de ces opérations pour aider les écoles dans la réalisation et l'exploitation des évaluations. »

Nous avons toujours montré notre opposition au système des primes dans notre profession et préférons revendiquer l'ISOE pour tous les enseignants du 1er degré. Cependant, pour le SE-Unsa, la prime, puisqu'elle a été budgétisée cette année, doit être versée à tous les enseignants en charge des CE1 et CM2. La confiance doit être totale. Les collègues sont suffisamment responsables pour faire une analyse des résultats avec les outils qui sont mis à leur disposition (notamment par les Matice) de ces évaluations, la communiquer aux parents et en tirer des éléments de remédiation.

Notre fédération est aujourd'hui reçue en audience au ministère. Les dotations supplémentaires pour la rentrée seront l'un des sujets de discussion. Quelle sera la destination de l'enveloppe qui sera attribuée à notre département ?

Quelle sera la formation dispensée aux futurs PES de l'année 2012/2013 ? Selon quel calendrier ? En parlerons-nous lors d'un prochain conseil de formation ? Alors que de nombreux PEMF ont été purement et simplement remerciés, le Ministre émet l'idée de les faire accompagner par des enseignants retraités. C'est pour nous, SE-Unsa, une solution à éviter impérativement.

Enfin, en ce qui concerne les inéats/exéats, la situation semble bloquée. Les collègues sont en attente d'une réponse qui ne vient pas. Globalement les exeat sont acceptés dans nombre de départements alors que les réponses pour les ineat se font attendre ; ce qui plonge de nombreux collègues dans des situations familiales difficiles et génératrices de stress. Peut-être nous ferez-vous mentir ce jour en débloquent quelques situations...